

L'an deux mil vingt et un, le 15 Mars, le Conseil Municipal de MONTLIVAUT, dûment convoqué, s'est réuni, à 20 heures, Salle Périscolaire n°3, compte tenu des règles de distanciation physiques et non ouverte au public, sous la présidence de Monsieur Gérard CHAUVEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 Mars 2021

Nombre de conseillers : **En exercice : 15**

Présents : 11

Votants : 15

Présents : MM. Gérard CHAUVEAU, Pascal MAUNY, Fabienne GENDRIER, Sylvain ROUPILLARD, Dominique NEAU, Philippe PLESSIS, Yannick CABOURG, Gaëlle MOUGEL, Stéphanie CHAUVEAU, Magali MANSO. Anne-Line STEPIEN

Excusés : Julia NIVARD, Sophie KREZEL, David LERIBLE, Jean ORTHEAU

Pouvoirs : Mme J. NIVARD à Mr P. MAUNY - Mme S. KREZEL à Mr D. NEAU - Mr D. LERIBLE à Mr S. ROUPILLARD - Mr J. ORTHEAU à Mr G. CHAUVEAU

Madame Fabienne GENDRIER a été désignée comme secrétaire de séance.

A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuve le compte rendu du conseil municipal du 25 Janvier 2021.

Restauration scolaire

Convention entre la commune et CONVIVIO, prestataire de fourniture et de livraison de repas.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de fourniture et de livraison des repas au restaurant scolaire, qui a pris effet au 01/09/2018, renouvelable par période 12 mois, allant du 1^{er} septembre au 31 Août, sans excéder une durée totale de 3 ans, arrive à échéance au 31 Août 2021.

Monsieur le Maire propose de résilier le contrat et de procéder à une consultation auprès de prestataires de fourniture et de livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire.

Invité à se prononcer, à l'unanimité, le Conseil Municipal, donne son accord.

Finances :

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'afin de financer les besoins ponctuels de trésorerie dans l'attente des transactions liées aux ventes de terrains du Colombier et de retour de subvention, la commune peut être amenée à ouvrir une ligne de trésorerie. Le Conseil Municipal, donne son accord.

Vente de Bois

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que l'autorisation d'exploiter du bois de chauffage sur une parcelle communale est délivrée à une personne domiciliée et résidente à Montlivault après demande enregistrée en mairie et avec accord.

Invité à se prononcer, à l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve et fixe le prix du stère à 10 € excluant le bois mort et la charbonnette.

Service d'information à la population

Adhésion au service panneau Pocket

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de faire adhérer la commune à l'application « Panneau Pocket » qui permet d'envoyer des informations/alertes municipales aux usagers qui auront téléchargé l'application sur leur smartphone ; la commune étant adhérente à l'Association des Maires Ruraux de France, l'adhésion annuelle est de 180 € au lieu de 230 €. Les messages de la commune seront envoyés par le Maire ou le secrétariat uniquement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord.

Personnel

Création d'un emploi de rédacteur territorial

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'afin d'assurer la passation des différentes tâches liées à la fonction de secrétaire générale de mairie, un tuilage avec l'agent recruté est indispensable.

Monsieur le Maire propose de créer et d'ouvrir le poste de rédacteur à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord.

Autorisation le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents et d'agents contractuels de remplacement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les besoins de service en administratif, technique, animation, service scolaire peuvent justifier la nécessité de recourir au recrutement d'agents contractuels pour le remplacement d'agents territoriaux indisponibles ou pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier ou temporaire d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord.

Affaires diverses

Tour de Loir et Cher

Est reporté en avril 2022

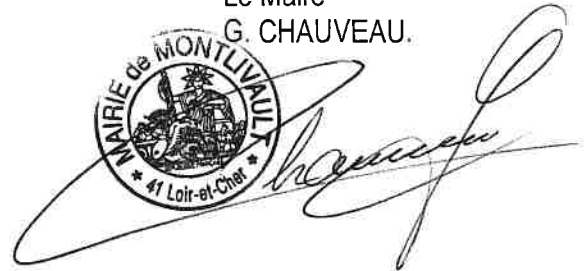
Le spectacle « Les Michels » programmé à la date du 16 Avril, compte tenu du contexte sanitaire, est reporté au 24 septembre 2021

Sous réserve des consignes sanitaires sont programmés :

La Fête de la Saint Pierre le samedi 26 Juin 2021,

Le Marché Nocturne le samedi 07 Août 2021.

Le Maire
G. CHAUVEAU.

The image shows the official seal of the Municipality of Montlivault, Loir-et-Cher. The seal is circular with the text "MAIRIE de MONTLIVAUT" around the top and "41 Loir-et-Cher" at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a tree and a building. To the right of the seal is a large, stylized handwritten signature in black ink.